

primordiale. Si nous voulons que les Canadiens fassent des placements, nous devons les aider, leur montrer comment faire, leur fournir les capitaux nécessaires pour qu'ils se lancent dans les affaires.

Dans ce bill, nous voyons, d'une part, un article qui restreint les possibilités pour les placements étrangers, ou qui leur impose une peine, tandis que, d'autre part, si les portefeuillistes étrangers viennent au Canada et implantent des industries dans les régions de marasme, nous leur donnons une aide considérable. En réalité, cela ne fait que compliquer le régime fiscal au pays. A l'heure actuelle, une commission royale étudie ce régime qui, dit-on, est devenu trop complexe. Certes, les Canadiens admettent généralement cette assertion. Nous voulons qu'on simplifie davantage le régime fiscal, au lieu d'accorder des encouragements d'un côté et de les retirer de l'autre. Ce faisant, on peut maintenir l'activité commerciale, mais cela ne crée pas d'occasions d'emplois pour les Canadiens. Cela aggrave tout simplement la bureaucratie gouvernementale et encourage le crypto-socialisme. Les Canadiens nous ont laissé entendre, parfois, que nous sommes déjà trop engagés dans cette voie, et que nous devrions donner à l'entreprise privée plus d'occasions de participer à l'essor de notre pays.

Il est intéressant de noter que dans la livraison du 14 octobre du *United States News and World Report*, l'article intitulé "*Business around the world*", signale que le directeur de la Banque mondiale, M. Woods, a justement exposé ces idées de façon non équivoque dans son discours du 30 septembre, prononcé lors de la réunion, à Washington, des représentants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Je crois que le ministre a assisté à cette réunion, ou qu'il y a envoyé des représentants. L'article en cause affirme:

Il n'a pas mâché ses mots pour critiquer les pays qui autorisent une spirale inflationniste.

Qu'avons-nous vu au Canada depuis le 8 avril dernier? Le coût de la vie est monté de trois points, tandis que sous le gouvernement précédent il n'avait monté que de six points en six ans. Je ne sais si l'on peut parler ici de spirale inflationniste, mais l'inflation est certainement rapide. Qu'allons-nous faire pour l'entraver? Notre budget ne renferme que peu de mesures en ce sens, et nous ne trouvons rien non plus dans le bill C-95. L'article du *United States News and World Report* poursuit:

M. Woods a dénoncé l'accaparement du secteur privé par les gouvernements intéressés.

[M. Horner (Acadia).]

Le bill C-95 encourage un contrôle plus étendu et une bureaucratie envahissante. M. Woods a affirmé ensuite:

Le progrès sera plus prononcé dans les pays qui savent attirer les investissements privés.

Que nous offre dans ce sens le bill C-95? Nous décourageons l'entrée chez nous de capitaux privés. Je continue à citer M. Woods:

... donnez donc à l'entreprise privée l'occasion de croître et de s'étendre. Ces idées... ont suscité quelques applaudissements.

J'ignore si le ministre était parmi ceux qui ont applaudi M. Woods, mais il est incontestable que le monde entier s'inquiète à l'heure actuelle de la bureaucratie gouvernementale, et du fait que les gouvernements emprisonnent les populations dans une sorte de camisole de force, paralysant ainsi l'élan de l'industrie, et ne créant pas de nouveaux emplois.

On nous a rebattu les oreilles avec les régions de marasme. Comment ces régions sont-elles choisies? Le ministre de l'Industrie a distribué un feuillet définissant les zones de marasme, et expliquant le principe de leur classification. Le ministre a dit qu'il s'agissait principalement de zones à croissance économique lente, et qu'on avait employé pour les définir les données statistiques du S.N.P.

J'ai écouté avec intérêt l'honorable député de Renfrew-Sud parler de sa région comme d'une région possible de marasme. Il nous a laissé entendre que les ressources en bois d'œuvre y étaient maintenant presque épuisées et qu'il faudrait la classer parmi les régions de marasme. Il a signalé que, par suite du ralentissement des activités de l'industrie forestière, une partie de sa circonscription se trouvait de fait dans le marasme; mais il est intéressant de noter que le recensement de 1961, au Canada, signalait, au chapitre des produits forestiers, que la valeur globale des produits forestiers dans le comté de Renfrew était de \$916,519, chiffre le plus élevé de tous les comtés de la province d'Ontario. Le second de ces comtés ontariens par ordre d'importance dans ce domaine, n'accusait que la moitié de cette somme, et cependant l'honorable député veut nous laisser croire que son comté se situe dans une région où les ressources forestières sont presque épuisées.

Si je signale ce fait, c'est pour faire ressortir qu'il est très malaisé de désigner telle ou telle partie du Canada comme zone de marasme. Une partie de ma propre circonscription a présenté une demande au gouvernement antérieur afin d'être considérée comme une région possédant un excédent de main-d'œuvre, et ayant besoin de stimulants; mais d'un jour à l'autre les autorités de la région se sont entendu dire que leur région ne représentait plus un réservoir de main-d'œuvre excédentaire, mais que, d'autre part,